

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Février 2015**

**Etaient présents** : Patrick Dauge, Marc Petit, Philippe Cordonatto, , Hélène Czarny, Cédric Chemin, Stéphane Jouanno, Patrick Lanot, Pottiez Pascale, ,Declair Chantal, Declubé Chantal - Françoise Plumas

**Absents excusés** : Claude Lainé ayant donné procuration à Petit Marc, Paulo De Freitas, ayant donné procuration à Dauge Patrick, Chantal Déclubé ayant donné procuration à Plumas Françoise

**Absent non excusé** Franck Rincheval

**Secrétaire de séance** : Hélène Czarny.

En préambule : Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 16 décembre 2014.

Le conseil municipal accepte de délibérer sur le groupement d'électricité avec le SEY . Question non prévue à l'ordre du jour.

### **DELIBERATIONS**

**Recrutement d'un nouvel agent recenseur**

Afin d'accélérer l'avancement de la collecte, Monsieur le maire indique que l'INSEE lui a demandé de prendre un agent supplémentaire. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer ce nouvel emploi et précise que chaque agent sera rémunéré au prorata des bulletins collectés par chacun, sur la base de 900€fixé lors de la délibération initiale.

**Création Poste d'adjoint technique de 1ère Classe et suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe**

Le conseil municipal décide de créer un poste d'agent technique 1<sup>ère</sup> classe et de supprimer le poste d'agent technique 2<sup>ème</sup> classe.

**Tarifs concernant la soirée choucroute**

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs suivants :

Repas	25€	Soda, eau, coca café	1€
Bière	2€	Bouteille de vin blanc	2€
	Bouteille champagne	20€	

**Reprise des biens vacants et sans maître**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'ajouter à la liste énumérée dans la délibération du 23 septembre 2014, les parcelles H101 lieu dit « La Croix » et E 136 lieu dit « Les Verreuses ».

**Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité coordonné par le syndicat d'énergie des Yvelines**

Le Conseil municipal décide d'adhérer à ce groupement.

## Décisions du maire

Le Maire n'a pas exercé son droit de préemption sur la DIA transmise par Maître Lefevre Notaire à Limay sur les Propriétés des Consorts LORENT .Parcelles H numéro 170 contenance 06a10ca rue du Cimetière, F 97 contenance 06a60ca les gaillardes et G97 contenance 02a50ca les petites Dimes.

## Questions diverses

### Installation classée

La société EMTA a obtenu un arrêté d'autorisation d'exploiter avec prescriptions complémentaires suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 22/04/2014 au 23/05/2014.

### Eau

La Communauté de communes des Côteaux du Vexin va adresser un courrier à tous les abonnés de la commune pour les informer que suite au changement de gestion il allait être procédé à un changement du système de relevé du compteur.

## Questions conseillers :

### **Françoise Plumas :**

1/ Le débit internet de la commune est très réduit, va-t-il être amélioré ?

**Patrick Dauge** Le relais de Fontenay est vétuste nous n'avons aucun pouvoir en tant que commune. Pour avoir une amélioration il nous faudrait la fibre optique qui arrive à Limay.

2/Elle signale aussi que les véhicules roulent vite dans le village et il manque des places de stationnement.

**Patrick Dauge** Nous effectuons cette année les travaux de la mairie et l'an prochain nous effectuerons de l'enfouissement de réseau et créeront des parkings.

### **Chantal Declair :**

Les tirs de mines sont en ce moment très puissants. C'est une horreur. De plus il y a un nombre de gros camions qui passent régulièrement le matin.

**Patrick Dauge** Dans ce cas il faut appeler CALCIA pour les prévenir et leur demander de poser un sismographe devant votre domicile pour mesurer l'intensité.

Concernant les camions il faut appeler la gendarmerie pour qu'elle fasse des contrôles.

### **Cédric Chemin :**

Concernant les rythmes scolaires, la mairie compte-t-elle mettre en œuvre plus d'activités à partir de la rentrée prochaine car actuellement les enfants regardent juste la télévision lors du périscolaire ;

**Patrick Dauge :** je vous rappelle que le conseil municipal a voté contre les rythmes scolaires. Je ne compte pas pour l'instant mettre des activités en place sachant que d'une part cela représente un coût et d'autre part il y a des difficultés pour trouver des personnes qualifiées. Les institutrices l'auraient bien fait contre rémunération. Actuellement la commune assure un service minimum. Nous verrons l'évolution en septembre.

**Patrick Lanot :** Les enfants sont fatigués et manquent de concentration. Ce n'est pas simple de trouver des gens compétents, il aurait fallu que ce soit les enseignants qui gèrent .

**Françoise Plumas :**Autrefois c'était les enseignants qui participaient à ce genre de temps scolaire. (musique, tricot...)

**Pascale Pottiez :** Informe les conseillers municipaux qu'ils sont invités dans le cadre des 10 ans du club de Country à participer au bal qui aura lieu à la salle des fêtes de Guitrancourt le dimanche 29 mars après-midi. Elle indique également que le rallye 4L Trophée a débuté et que l'équipe pour laquelle la commune a participé financièrement se trouve actuellement en Espagne.

Elle signale aussi que l'on avait prévu de faire un ramassage des déchets en septembre et que cela n'a pas été fait. On pourrait le prévoir pour le printemps. A voir

**Patrick Dauge ;** Nous allons faire prochainement une projection des plans de la future Mairie à la salle des fêtes Il est envisagé de réorganiser une foire à tout. Voir une date et le nombre de personne désirant s'investir. Un questionnaire sera passé dans la commune.

**La séance est levée à 20H00**